Chaque compositeur a sans doute ses utopies, même ceux qui ont tout le talent de réaliser une oeuvre bien réelle. Messiaen caressait l'utopie d'une musique faite de purs silences, mais rythmés. D'autres, après mai 68, ont cru que la musique devait être faite "par tous, non par un". J'ai moi-même un moment rêvé d'un réel quotidien devenu musique permanente. Mais ces exemples illustrent surtout une des deux vertus de l'utopie, c'est-à-dire la force du rêve. L'autre vertu, - son vice, sans doute -, est la globalité qui présente un univers totalement rationalisé, parfaitement sphérique et sans exceptions : en ce sens, seul le sérialisme total, ou totalitaire, aura été pleinement utopique, pendant sa brève période hégémonique.

En donnant à l'utopie une acception moins technique, il faut lui reconnaître une présence importance dans tout imaginaire. Toute entreprise artistique témoigne du désir d'un monde différent, et du réaménagement corrélatif du monde ordinaire. Paradis perdu et musique consolatrice pour les nostalgiques (ou les psychanalystes), paradis entrevu pour les visionnaires. Pour ce qui me concerne, Michel Butor, dans une émission d'il y a quelques années, voyait ma tentative de musicalisation du réel comme une approche d'un paradis hic et nunc. Peut-être, en effet, ai-je entendu la leçon de Pindare : "ne cours pas, mon âme, après une vie éternelle, mais épuise les ressources du possible". Voilà une utopie bien réaliste...Ailleurs existerait donc, et on pourrait d'autant mieux y aller, que cet ailleurs se révèle être déjà ici ?

La métaphore est étymologiquement un moyen de transport, (les camions de déménagement grecs l'affichent quotidiennement). Le transport vers le non-lieu de l'utopie n'est qu'un cas extrême de l'acte poétique ou musical, essentiellement métaphorique. L'Ircam a cette originalité d'être officiellement le siège d'une utopie : la métaphore scientifique appliquée à la musique. Tous ses usagers n'empruntent d'ailleurs pas cette route. Pour ma part, je cultive une autre métaphore : celle qui transfigurerait le lieu commun des universaux de la musique en non-lieu d'une utopie paradisiaque... à condition bien entendu que ce paradis ne sente pas la savonnette!

7 juin 1993 Utopies, Paris, IRCAM, 1993, p. 103-104 ; DSM, p. 374.